CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013**

**Ce mémoire est soumis par :**

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association des musées canadiens

**ou**

( ) **un individu** **Nom:** _____

**Sujet :** Arts et culture

## * Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'Association des musées canadiens appuie résolument la recommandation de la Coalition canadienne des arts visant un investissement renouvelé dans la gamme complète des programmes du secteur des arts et de la culture au ministère du Patrimoine canadien. Cet investissement est crucial, car les musées et les organismes de mise en valeur du patrimoine auront un rôle important à jouer dans la célébration du 150e anniversaire de la Confédération en 2017 – il importe donc d'amorcer la planification des programmes le plus tôt possible, en disposant d'un investissement ministériel approprié.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

4 ans

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Selon les estimations, les musées et les galeries d'art canadiens participent pour un montant estimé à 17 milliards de dollars à l'économie canadienne. Étant donné que le niveau de financement accordé au Programme d'aide aux musées (PAM) du ministère du Patrimoine canadien a diminué régulièrement depuis sa création en 1972, nous recommandons qu'il n'y ait aucune réduction additionnelle aux programmes existants.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

À titre de centres favorisant l'apprentissage permanent, les musées sont des ressources précieuses pour l'étude, la conservation et l'interprétation du patrimoine canadien. Les quelque 2 700 musées et organismes de mise en valeur du patrimoine permettent aux Canadiens de tous les âges, notamment aux étudiants et aux nouveaux citoyens canadiens, de mieux comprendre la vie au Canada et l'histoire du pays. De plus, ces musées et organismes font rayonner l'identité canadienne au-delà de nos frontières. Ces musées bénéficieront directement des programmes fédéraux administrés par le ministère du Patrimoine canadien et ont besoin de ce soutien pour remplir leurs rôles.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les musées du Canada contribuent de manière importante à une industrie touristique vigoureuse (le secteur de la culture au Canada participe pour un montant de 46 milliards de dollars au PIB), ainsi qu'à la qualité de vie des Canadiens; près de 60 millions de personnes visitent les musées chaque année pour en apprendre davantage sur leur patrimoine, en plus des 7,5 millions d'élèves et étudiants de l'école maternelle aux études universitaires supérieures. Un investissement renouvelé dans les programmes de mise en valeur du patrimoine permettra aux musées et aux galeries de préserver notre passé, d'offrir au public des possibilités d'apprentissage et de former adéquatement les spécialistes des musées.

**Sujet :** Éducation et formation axée sur les compétences

## Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Pour stimuler la création d'emplois dans le secteur du patrimoine, l'Association des musées canadiens recommande une hausse modeste, mais ciblée, de 5 millions de dollars pour le programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine. La hausse pourrait provenir de nouveaux fonds ou de la réaffectation de fonds existants, déjà accordés au programme pour l'aide à l'emploi des jeunes.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

1 an

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le programme actuel s'est avéré fructueux et bénéficierait d'une réaffectation des fonds existants des autres secteurs vers la Stratégie emploi jeunesse. Les musées créent de l'emploi et offrent des possibilités d'apprentissage en milieu de travail et de développement des compétences (dans une vaste gamme de domaines tels que les relations publiques, la technologie, le service à la clientèle, la recherche, la publication et la conception). De telles possibilités pourraient être mieux exploitées, particulièrement dans les régions où la perte d'emplois fait en sorte qu'il faut créer des possibilités de recyclage professionnel.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Au niveau national, les musées du Canada offrent un nombre important d'emplois d'été et de stages par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail. Ce programme à frais partagés est devenu un pilier majeur du soutien du gouvernement fédéral à l'engagement et à l'emploi des jeunes, et s'avère particulièrement important dans les petites communautés qui disposent de ressources restreintes. Ainsi, les musées ont accès à un bassin de jeunes travailleurs enthousiastes, tandis que les étudiants ont l'occasion de travailler dans le domaine de la culture et du patrimoine et acquièrent de l'expérience concrète qui favorisera leur perfectionnement professionnel.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La création d'emplois est un facteur essentiel pour la croissance de notre pays et le secteur du patrimoine contribue de façon importante à la création de possibilités d'emplois. Non seulement les musées et les organismes de mise en valeur du patrimoine offrent des possibilités d'apprentissage en milieu de travail, mais ils proposent aussi des échanges internationaux qui favorisent le perfectionnement des connaissances et compétences professionnelles des Canadiens qui travaillent dans le secteur du patrimoine. À l'heure actuelle, le nombre de demandes dépasse largement les places disponibles et le taux de refus est supérieur à 50 %. Le nouvel investissement permettrait de créer près d'un millier de nouveaux postes pour les étudiants et les diplômés du domaine culturel.

**Sujet :** Organismes de bienfaisance, dons de charité, bénévolat

## Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Pour stimuler la croissance économique dans le secteur du patrimoine au Canada et encourager une plus grande autonomie financière chez les musées, l'AMC recommande la mise en place du Fonds des Canadiens qui appuient leurs musées, un programme de fonds d'équivalence qui promet de stimuler un appui soutenu du secteur privé aux musées et organismes de mise en valeur du patrimoine.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'AMC propose la présente initiative quinquennale qui verserait une somme égale aux dons recueillis auprès du secteur privé, jusqu'à l'atteinte d'un plafond annuel. Le fonds aurait besoin d'une affectation annuelle de 10 millions de dollars et son fonctionnement serait équitable pour les musées et les organismes de mise en valeur du patrimoine de différentes tailles. Le volet « Incitatifs aux fonds de dotation » du Fonds du Canada pour l'investissement en culture est un exemple à suivre. Toutefois, les musées ne sont pas admissibles à ce programme, qui est réservé aux organismes des arts de la scène. À titre de piliers de la culture et du patrimoine canadiens, les musées devraient avoir accès à ce programme.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le fonds permettrait aux quelque 2 700 musées et organismes de mise en valeur du patrimoine au Canada, notamment aux institutions de petite et moyenne taille, d'accroître leurs recettes tirées de l'exploitation et d'améliorer leur stabilité à long terme. Grâce à des mesures incitatives efficaces, le fonds encouragerait les dons du secteur privé et favoriserait la stabilité des musées à l'échelle du Canada.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les dons du secteur privé sont une source clé pour la stabilisation. Malgré une hausse des incitatifs fiscaux pour les dons des particuliers aux organismes de bienfaisance, il n'y a pas eu de croissance importante des dons aux musées. En investissant dans un programme fédéral qui verse un dollar pour chaque dollar donné aux musées (jusqu'à l'atteinte d'un plafond annuel), le gouvernement du Canada mettrait en place les conditions propices à la philanthropie et à la croissance économique, aiderait nos musées à solidifier leur situation budgétaire et développerait l'expertise du secteur en matière de collecte de fonds. Les budgets de fonctionnement des musées tirés des dons du secteur privé devraient augmenter de 9% à 15 à 20 %.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'Association des musées canadiens représente les musées du Canada et leur offre une variété de programmes et de services. Nos quelque 2 000 membres comprennent des particuliers et des institutions, allant des grandes galeries d'art métropolitaines aux petits musées administrés par des bénévoles. Ensemble, ces musées accueillent près de 60 millions de visiteurs tous les ans.

Assurés de revenus soutenus et d'un effectif professionnel solide, les musées seraient en mesure de restaurer davantage d'objets du patrimoine canadien, de permettre leur présentation au public, de créer davantage d'expositions faisant la promotion de l'histoire de notre pays tant au niveau national qu'international, et de stimuler l'« économie culturelle » du pays.

Bien que les musées et les organismes de mise en valeur du patrimoine aient beaucoup compté sur le soutien de l'État par le passé, nos institutions patrimoniales doivent accroître la diversification de leurs sources de revenus en encourageant les Canadiens à contribuer plus activement à la mise en valeur de notre patrimoine. L'expérience démontre que les programmes tels que les fonds d'équivalence constituent un incitatif puissant pour que les donateurs privés actuels donnent davantage et pour que les nouveaux donateurs se mettent de la partie.

De plus, pour maintenir les musées de notre pays, il faut préparer adéquatement les effectifs de demain en leur offrant des occasions uniques d'acquérir une formation en milieu de travail de haute qualité et de perfectionner leurs compétences professionnelles.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.